



Martine Assénat (dir.)

Les jardins de l'Hevsel, paradis intranquilles

Institut français d'études anatoliennes

Découvrir les jardins de l'Hevsel

Les modalités d'une mise en patrimoine mondial

Julien Boucly

DOI : 10.4000/books.ifeagd.2294
Éditeur : Institut français d'études anatoliennes
Lieu d'édition : Istanbul
Année d'édition : 2018
Date de mise en ligne : 26 avril 2018
Collection : Patrimoines au présent
EAN électronique : 9782362450709



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BOUCLY, Julien. *Découvrir les jardins de l'Hevsel : Les modalités d'une mise en patrimoine mondial* In : *Les jardins de l'Hevsel, paradis intranquilles* [en ligne]. Istanbul : Institut français d'études anatoliennes, 2018 (généré le 27 août 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/ifeagd/2294>>. ISBN : 9782362450709. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ifeagd.2294>.

Ce document a été généré automatiquement le 27 août 2023.

Découvrir les jardins de l'Hevsel

Les modalités d'une mise en patrimoine mondial

Julien Boucly

- 1 Paradis florissant depuis plusieurs milliers d'années selon histoires et légendes, les jardins de l'Hevsel ne sont devenus véritablement lieu de patrimoine, et plus spécifiquement du patrimoine mondial, qu'au terme d'une décennie de travaux d'experts, d'acteurs publics et civils.
- 2 S'attarder dans les jardins de l'Hevsel est extrêmement instructif des modalités d'invention, de recherche et d'appropriation de la valeur patrimoniale d'un territoire socialement construit. C'est pourquoi ma contribution propose de passer en revue les principaux événements ayant jalonné, au cours des dernières années, le processus d'inscription de Diyarbakır au patrimoine mondial. Plus spécifiquement j'interrogerai la prise de conscience de la valeur historique, culturelle et sociale des jardins de l'Hevsel dans une approche patrimoniale.
- 3 Comment a-t-on (re)découvert les jardins dans la perspective toute spécifique de l'élaboration d'un site candidat au patrimoine mondial ? Par l'initiative de quels acteurs et par quelles interventions les jardins sont-ils devenus lieu de patrimoine ?

Comment identifier les responsables de la conceptualisation patrimoniale des jardins de l'Hevsel au cours d'un processus d'interactions entre expertise internationale et autorités publiques locales ?

- 4 Le projet d'inscription à l'UNESCO initié en 2000 ne concernait que la ville fortifiée de Diyarbakır. Ce n'est qu'en 2013, lors d'une réunion d'experts internationaux ICOMOS-ICOFORT tenue à Diyarbakır, qu'est suggérée l'intégration des jardins de l'Hevsel dans le site candidat à l'UNESCO. Ce projet du patrimoine mondial prend alors une toute nouvelle dimension, celle d'un « paysage culturel ». Son objectif est de démontrer l'harmonie du développement de la ville fortifiée avec les jardins jouxtant le fleuve

Tigre. Ce projet exige de la mairie une reformulation conceptuelle et administrative conséquente de son dossier de candidature et des aménagements du site.

Quels sont les effets incitatifs réciproques entre connaissance des lieux et reconnaissance patrimoniale ?

- 5 Au tournant de la décennie 2010, les jardins de l'Hevsel font l'objet d'un regain d'intérêt. On pourrait même parler de véritable (re)découverte scientifique, esthétique et culturelle. À titre d'exemple, on peut mentionner un ouvrage de photographie de la préfecture consacrée au paysage des jardins, à leurs habitants et exploitants, héritiers de traditions locales ancestrales (Tezgel 2012). Dans un cadre plus scientifique, des universitaires français et turcs (projet CNRS-ENVIMED, AMIDA- Assénat 2015) se focalisent sur l'histoire, les pratiques agricoles et la protection des jardins. Un atelier de travail est organisé en 2014 à Montpellier et les publications issues de cette rencontre seront intégrées à la documentation du dossier UNESCO (Mairie métropolitaine de Diyarbakır 2015). Publications de promotion touristique, contributions scientifiques et imageries publiques alimentent le dossier UNESCO et contribuent à offrir une toute nouvelle représentation des jardins comme territoire-patrimoine (Soyukaya 2015)¹.

Comment la mobilisation soutient-elle une prise de conscience patrimoniale initiée par le projet UNESCO ?

- 6 En mars 2014, tandis que la conception du site UNESCO touche à sa fin, des projets d'aménagement fonciers menacent le projet d'inscription (Assénat 2013). Une mobilisation locale, le mouvement *DirenHevsel*, témoigne d'une nécessaire et effective prise de conscience patrimoniale des habitants de Diyarbakır revendiquant la protection de leur territoire.

À travers le processus d'inscription à l'UNESCO, de qui et de quel patrimoine (local, national ou mondial) parle-t-on ?

- 7 Le 4 juillet 2015, le site des murailles de Diyarbakır et des jardins de l'Hevsel est présenté devant le comité du patrimoine mondial réuni en sa 39^e session à Bonn (Allemagne). Une délégation turque composée de près d'une cinquantaine de personnes, l'Ambassadeur de la République de Turquie auprès de l'UNESCO, Hüseyin Avni Botsalı, et les deux co-maires de Diyarbakır, Gültañ Kıřanak et Fırat Anlı, expriment côte à côte leurs remerciements à l'assemblée². L'inscription sur la liste de l'UNESCO entérine la reconnaissance par la communauté internationale de la « Valeur Universelle Exceptionnelle » (VUE) du site. Le patrimoine de Diyarbakır peut dès lors faire l'objet de trois types de considérations, correspondant à trois niveaux d'interprétation. À l'échelle locale, l'argumentaire démontrant la VUE du site introduit un nouveau regard sur les jardins, devenus « paysage culturel », appelant à de

nouvelles pratiques quotidiennes. Dans une perspective toute différente, on peut considérer qu'en faisant de Diyarbakır son quinzième site nominé au patrimoine mondial, l'Etat turc exprime bien son ambition d'intégrer la ville que certains nomment la « capitale du Kurdistan de Turquie » dans le territoire et l'inventaire patrimonial de la nation turque. Enfin, au niveau global, le paysage culturel de Diyarbakır et des jardins de l'Hevsel représente dorénavant un lieu de patrimoine commun à l'humanité, sur lequel tout individu devrait être en droit d'exiger de l'UNESCO qu'elle y assure la protection des populations et des biens culturels.

BIBLIOGRAPHIE

Assénat, M., (5 décembre 2013). « Les "Jardins de l'Hevsel" : patrimonialisation ou urbanisation ? », *Dipnot*. URL : <http://dipnot.hypotheses.org/403>.

Assénat, M., (éd.) (2015). *L'Hevsel à Amida/Diyarbakır. Études et réhabilitation de jardins mésopotamiens*, Dossiers de l'IFEA [Patrimoines au présent 6], Istanbul, IFEA. DOI : 10.4000/books.ifeagd.1226.

Mairie métropolitaine de Diyarbakır (2015). *Diyarbakır Fortress and Hevsel Gardens Cultural Landscape, nomination for inscription on the world heritage list*, Diyarbakır. URL : <http://whc.unesco.org/uploads/nominations/1488.pdf>.

Soyukaya, N., (ed.) (2015). *Diyarbakır fortress and Hevsel gardens cultural landscape*, Diyarbakır, Mairie métropolitaine de Diyarbakır.

Tezgel R. (dir.), (2012). *Hevsel bir kentin kileri*, Diyarbakır, Préfecture de Diyarbakır.

NOTES

1. Pour davantage d'information, voir Soyukaya 2015.
 2. Extrait de la 39^e session ordinaire du Comité du patrimoine mondial: https://www.youtube.com/watch?v=nvq_OQfE02g
-

RÉSUMÉS

Au cours du processus d'inscription à l'UNESCO de la forteresse de Diyarbakır et des jardins de l'Hevsel, le site candidat au patrimoine mondial fait l'objet de multiples redécouvertes. Experts, artistes, administrateurs et habitants portent un regard inédit sur les jardins de l'Hevsel et leur attribuent une nouvelle valeur historique et culturelle.

Notre recherche propose de revenir sur les grands événements et travaux ayant permis d'édifier les jardins en véritable lieu de patrimoine.

During the Diyarbakır Fortress and Hevsel Gardens Cultural Landscape UNESCO inscription process, the candidate site to World Heritage list has been rediscovered. Experts, artists, urban planners and inhabitants are now looking at Hevsel Gardens in a different way and give it a new historical and cultural value.

This research aims to give an overview of the great events and works which have led the Gardens to becoming a heritage site.

AUTEUR

JULIEN BOUCLY

Doctorant, EHESS/IFEA